



UNITED NATIONS
UNCTAD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Usage journalistique - Traduction non officielle

La CNUCED dévoile des principes afin de guider l'octroi de prêts et la souscription d'emprunts souverains responsables

UNCTAD/PRESS/PR/2011/0
Version originale: Anglais

Genève, 4 mai 2011 - Après avoir entrepris un processus consultatif, la CNUCED a finalisé un ensemble de principes dont l'ambition est d'établir des responsabilités claires pour les prêteurs et emprunteurs de dette souveraine.

Le travail sur ces standards a débuté au sommet de la crise économique et financière en 2009 alors que la décennie marquée par l'explosion du crédit opérait sa mutation vers une crise de la dette souveraine. Les principes ont la faculté de diminuer la prédominance de ces crises, de stabiliser la croissance économique et d'encourager la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Les principes seront présentés aux gouvernements lors de séminaires régionaux afin de solliciter leurs avis, leurs commentaires et de construire un consensus international à propos de leur future mise en œuvre. Par la suite, ces principes pourraient constituer une référence mondiale pour les opérations de financement de la dette souveraine et servir de support pour déterminer la qualité d'un accord ainsi que la viabilité de la dette.

L'encouragement du crédit à la consommation dans de nombreux pays et la crise de la dette qui s'en est suivie ont suscité un sentiment d'urgence dans la mise en œuvre d'un plan d'action. Une résolution de l'Assemblée Générale de Décembre 2010 a aussi insisté sur l'importance de développer ces principes. Cette résolution engage, de plus, les Etats Membres, les institutions de Bretton Woods, les banques régionales de

développement et les autres institutions multilatérales de financement et parties prenantes à poursuivre les débats dans le cadre de l'initiative de la CNUCED.

L'émergence de ces principes est le résultat d'un échange approfondi entre experts et parties prenantes. Dans cette perspective, la CNUCED a mis en place un groupe d'experts composé d'éminents spécialistes en droit, économie et finance; de hauts représentants d'organisations non gouvernementales; de professionnels du secteur privé ainsi que d'observateurs provenant d'institutions financières multilatérales. En outre, l'initiative a profité du généreux soutien financier du gouvernement de la Norvège.

Des informations supplémentaires ainsi que le texte des principes sont disponibles sur le site internet de l'initiative de la CNUCED pour les financements souverains responsables à l'adresse suivante: www.unctad.org/debtportal

Pour plus d'information, merci de contacter:

L'unité des communications et de l'information

T: +41 22 917 5828

T: +41 79 502 43 11

E: unctadpress@unctad.org

Web: www.unctad.org/press